

## MISSION DE L'OIM – MAURITANIE

### APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

#### 1 **Calendrier**

Numéro de l'appel à manifestation d'intérêt	Recrutement d'un partenaire pour la mise en œuvre des activités de moyens d'existence dans la région du Hodh Chargui
Date de publication	27/09/2022
Date limite de demande d'éclaircissements	04/10/2022
Date limite de soumission	11/10/2022
Publication des résultats	21/10/2022
Date de début de mise en œuvre	Novembre 2022
Date de fin de mise en œuvre	Aout 2023

#### 2 **Lieux**

*Région du Hodh Chargui*

#### 3 **Secteur(s) et domaine(s) de spécialisation**

*Suivi et mise en œuvre des activités maraichers*

#### 4 **Organisme émetteur**

OIM

#### 5 **Contexte du projet**

L'insécurité prolongée de la région du Sahel aggrave les défis globaux pour maintenir les moyens de subsistance des populations hôtes et des migrants dans le Hodh Chargui, située dans le sud-est de la Mauritanie, à la frontière avec le Mali. L'afflux de réfugiés s'accélère considérablement, en raison des tensions accrues et de la multiplication des incidents de part et d'autre de la frontière. Depuis le début de l'année 2022, une détérioration de la situation sécuritaire dans les zones entre le Mali et la Mauritanie, a provoqué un afflux de population vers la Mauritanie. En mars 2022, le HCR estime à 6 861 les nouvelles arrivées de réfugiés maliens et l'OIM à environ 5 570 retournés mauritaniens. Cette nouvelle influence accroît la pression sur les ressources déjà rares de la région et nécessite une réponse renforcée.

En outre, le contexte dans lequel 65% des Mauritaniens dépendent de l'agriculture et de l'élevage pour leur subsistance est particulièrement préoccupants y compris pour les habitants de la région du Hodh Chargui. Les précipitations de 2021 étaient alarmantes et insuffisantes pour soutenir les cultures pluviales et la croissance des pâturages. L'agriculture et le pastoralisme sont gravement touchés, la couverture des pâturages étant à son plus bas niveau et le surpâturage signalé dans les réserves pastorales du pays, y compris au Hodh Chargui.

En réponse aux défis susmentionnés et en s'appuyant sur les enseignements tirés et les succès antérieurs, le projet proposé vise à renforcer la résilience des réfugiés, des migrants et des communautés d'accueil face à la récente crise des réfugiés et à la dégradation de l'environnement dans la région de Hodh Chargui. Les actions proposées sont doubles et seront mises en œuvre sur 12 mois : 1) la fourniture d'un soutien direct aux moyens de subsistance pour renforcer la résilience des réfugiés dans le camp ; 2) l'assistance et le renforcement des capacités locales pour les réfugiés hors du camp et les populations hôtes en augmentant les opportunités de moyens de subsistance.

De façon générale, la consultation permettra de recruter une organisation non gouvernementale (ONG) capable d'apporter son expertise dans la mise en œuvre des activités du projet « **Renforcer les moyens de subsistance des réfugiés et des migrants et Communautés d'accueil du Hodh Chargui** » financé par BPRM.

Le projet précédent a permis de clôturer 9 périmètres maraichers et de réaliser du maraichage dans la zone du Hodh Chargui. Le partenaire aurait la charge de renforcer les capacités maraichères et agricoles des réfugiés, des migrants et des communautés d'accueil pour améliorer le rendement et tendre vers une autonomisation des femmes et des jeunes agriculteurs.

## 6 Résultats attendus

A l'issue de la consultation, L'ONG sera recruté pour la mise en œuvre des activités maraichers de 9 sites et 3 sites décréue ont amélioré leurs systèmes de production maraichers dans la zone du Hodh Chargui.

## 7 Budget indicatif

## 8 Autres informations

Il s'agit de renforcer les capacités productives et organisationnelles des femmes ayant des parcelles dans les sites maraichers, avec des activités spécifiques de formation.

## 9 Critères de sélection

Nom	Description	Crédits
Appui technique aux trois sites maraichers et deux zones décréue	Il s'agit de renforcer les capacités productives et organisationnelles des femmes ayant des parcelles dans les sites, avec des activités spécifiques de formation.  Expérience professionnelle démontrée en maraichage et l'agriculture décréue, Connaissances pratiques et théoriques de l'agroécologie appliquée au maraichage et aux cultures fourragères  Expérience en formation, vulgarisation et	60
Renforcer les connaissances et compétences sur les techniques agricole	Former les femmes sur les techniques des cultures d'irrigation compostage. Cette formation appliquée au contexte et ressources	20
Autre	Très bonne relation avec les autorités administratives et local Expérience ou un cadre de collaboration en matière de partenariat avec les organisations internationales notamment avec une agence du système des nations unies dans le cadre des activités maraichers et agricole expérience, présence et relations	20

## 3 Pièces jointes

Description	URL
<a href="#">ANNEXE A – Termes de référence</a>	
<a href="#">ANNEXE B – Liste de contrôle des références des partenaires de mise en œuvre</a>	
<a href="#">ANNEXE C - Questionnaire d'informations générales pour les partenaires de mise en œuvre</a>	

Les organisations soumissionnaires doivent montrées leur capacité à mettre en œuvre toutes les activités répertoriées sous forme de package unique. Les demandes partielles pour des activités individuelles ne seront pas prises en compte.

L'OIM se réserve le droit d'annuler/de réduire la portée des activités prévues ou d'introduire d'autres activités/élargir la portée des activités existantes. Le partenaire de mise en œuvre sélectionné doit être prêt à élaborer un budget détaillé basé sur la proposition soumise dans un délai de deux semaines après réception de la notification de l'OIM.

Tous les soumissionnaires recevront un avis écrit, dans les deux semaines suivant la date limite de soumission de la note conceptuelle, du résultat du processus de sélection. S'il y en a certains qui souhaitent obtenir des éclaircissements, l'OIM fournira une réponse sur la transparence et l'intégrité du processus de sélection entrepris.

L'OIM se réserve le droit de refuser de divulguer la spécificité de la décision découlant de la mission de l'OIM pour des raisons de confidentialité.

L'OIM se réserve également le droit d'accepter ou de rejeter toute manifestation d'intérêt, d'annuler le processus de sélection à tout moment, sans encourir de ce fait la moindre responsabilité vis-à-vis des partenaires de mise en œuvre soumissionnaires.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le bureau de l'OIM Mauritanie par courriel à [iommrecruit@iom.int](mailto:iommrecruit@iom.int)

### **Instructions relatives à la soumission des manifestations d'intérêt**

Le présent document contient les procédures relatives à la préparation et à la présentation de la demande, y compris l'Annexe : Informations du partenaire de mise en œuvre.

- 1. La demande doit être soumise dans une enveloppe scellée, à l'OIM à l'adresse du bureau**  
**[Villa E Nord lot 551 Nouakchott, BP : 9999, Tel : 222 45 24 48 94 Tevragh Zeina, Nouakchott, au plus tard le 11/10/2022**
2. Toute soumission au-delà de cette date ne sera pas recevable.
3. Une description détaillée doit être fournie sur la façon dont les exigences spécifiées dans l'appel à manifestation d'intérêt émis par l'OIM seront adaptées aux capacités, à l'expérience, aux connaissances et à l'expertise des partenaires de mise en œuvre.
4. La soumission doit contenir l'original et une copie de la demande, dans des enveloppes estampillées « Original » et « Copie » selon le cas. S'il est noté des différences entre l'original et la copie, l'original fait foi. Les deux enveloppes doivent être mises dans une autre enveloppe scellée. Sur l'enveloppe contenant les deux enveloppes (originale et copie) sont indiqués l'adresse de soumission, le numéro de référence et le titre du projet ainsi que le nom du partenaire de mise en œuvre.
5. La soumission doit être présentée dans la langue française et dans le format prescrit par l'IOM dans l'appel à manifestation d'intérêt. Toutes les informations requises doivent être fournies, en répondant de façon claire et concise à tous les points énoncés. Toute soumission qui ne répond pas entièrement et de façon exhaustive aux exigences indiquées dans l'appel à manifestation d'intérêt peut être rejetée.
6. Le dossier de soumission doit comprendre les éléments suivants :
  - a. Lettre d'accompagnement ;
  - b. Le dossier de soumission dument constitué, comme indiqué dans l'appel à manifestation d'intérêt, signée sur toutes les pages par le représentant autorisé du partenaire de mise en œuvre ; et
  - c. Tout autre document pertinent.
7. Les demandes peuvent être modifiées ou retirées par écrit, avant la date de clôture indiquée. Les demandes ne peuvent pas être modifiées ou retirées après le délai de soumission.
8. Le partenaire de mise en œuvre prend en charge tous les coûts associés à la préparation et à la soumission de la demande et l'OIM ne sera en aucun cas responsable des coûts encourus.
9. L'OIM ne demande à aucune étape du processus des frais de dossier aux partenaires de mise en œuvre.
10. Toutes les informations fournies par écrit ou communiquées verbalement aux partenaires de mise en œuvre conformément à l'appel à manifestation d'intérêt doivent être traitées comme strictement confidentielles. Le partenaire de mise en œuvre ne doit pas partager ou divulguer ces informations à un tiers sans l'approbation écrite préalable de l'OIM. Le respect de cette obligation s'applique même après le processus de sélection, que le dossier du partenaire de mise en œuvre soit retenu ou non.

11. L'OIM traitera toutes les informations (ou celles portant la mention propriétaire/sensible/financière) reçues des partenaires de mise en œuvre comme étant confidentielles et toutes les données personnelles conformément à ses principes de protection des données.
12. Le partenaire de mise en œuvre, en soumettant une demande, donne son consentement à l'OIM pour partager des informations pouvant le concernant avec d'autres acteurs aux fins de l'évaluation et de la gestion de sa proposition.
13. L'OIM se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute demande, d'annuler le processus et de rejeter toutes les demandes, à tout moment sans encourir de ce fait la moindre responsabilité vis-à-vis des partenaires de mise en œuvre soumissionnaires ou sans obligation de leur informer du motif de son action.

## Annexe A Termes de référence

<b>Introduction</b>
<p>L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) est une organisation intergouvernementale, créée en 1951, qui occupe la position de chef de file sur la scène migratoire. Forte de ses 173 Etats Membres auxquels viennent s'ajouter 8 autres Etats ayant le statut d'observateur, et disposant de bureaux dans plus de 100 pays, elle opère étroitement avec ses partenaires gouvernementaux, intergouvernementaux et non gouvernementaux afin de gérer les migrations dans un bon ordre et dans des conditions préservant la dignité humaine, promouvoir la coopération internationale sur la scène migratoire, faciliter la recherche de solutions pratiques aux problèmes migratoires et offrir une assistance humanitaire aux migrants dans le besoin, et ce y compris les réfugiés et les déplacés internes. Depuis le mois de septembre 2016, L'OIM est devenue l'organisme des Nations Unies chargé des migrations. L'OIM est présente en Mauritanie depuis 2006.</p>
<b>Contexte</b>
<p>L'insécurité prolongée de la région du Sahel aggrave les défis globaux pour maintenir les moyens de subsistance des populations hôtes et des migrants dans le Hodh Chargui, située dans le sud-est de la Mauritanie, à la frontière avec le Mali. L'afflux de réfugiés s'accélère considérablement, en raison des tensions accrues et de la multiplication des incidents de part et d'autre de la frontière. Depuis le début de l'année 2022, une détérioration de la situation sécuritaire dans les zones entre le Mali et la Mauritanie, a provoqué un afflux de population vers la Mauritanie. En mars 2022, le HCR estime à 6 861 les nouvelles arrivées de réfugiés maliens et l'OIM à environ 5 570 retournés mauritaniens. Cette nouvelle influence accroît la pression sur les ressources déjà rares de la région et nécessite une réponse renforcée.</p> <p>En outre, le contexte dans lequel 65% des Mauritaniens dépendent de l'agriculture et de l'élevage pour leur subsistance est particulièrement préoccupants y compris pour les habitants de la région du Hodh Chargui. Les précipitations de 2021 étaient alarmantes et insuffisantes pour soutenir les cultures pluviales et la croissance des pâturages. L'agriculture et le pastoralisme sont gravement touchés, la couverture des pâturages étant à son plus bas niveau et le surpâturage signalé dans les réserves pastorales du pays, y compris au Hodh Chargui.</p> <p>En réponse aux défis susmentionnés et en s'appuyant sur les enseignements tirés et les succès antérieurs, le projet proposé vise à renforcer la résilience des réfugiés, des migrants et des communautés d'accueil face à la récente crise des réfugiés et à la dégradation de l'environnement dans la région de Hodh Chargui. Les actions proposées sont doubles et seront mises en œuvre sur 12 mois : 1) la fourniture d'un soutien direct aux moyens de subsistance pour renforcer la résilience des réfugiés dans le camp ; 2) l'assistance et le renforcement des capacités locales pour les réfugiés hors du camp et les populations hôtes en augmentant les opportunités de moyens de subsistance.</p> <p>De façon générale, la consultation permettra de recruter une organisation non gouvernementale (ONG) capable d'apporter son expertise dans la mise en œuvre des activités du projet « <b>Renforcer les moyens de subsistance des réfugiés et des migrants et Communautés d'accueil du Hodh Chargui</b> » financé par BPRM.</p> <p>Le projet précédent a permis de clôturer 9 périmètres maraichers et de réaliser du maraichage dans la zone du Hodh Chargui. Le partenaire aurait la charge de renforcer les capacités maraichères et agricoles des réfugiés, des migrants et des communautés d'accueil pour améliorer le rendement et tendre vers une autonomisation des femmes et des jeunes agriculteurs.</p>
<b>Objectif</b>

Renforcer la résilience des réfugiés, des migrants et des communautés d'accueil face à la dégradation de l'environnement dans la région du Hodh Chargui.
<b>Interventions proposées</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer les communautés pour une meilleure compréhension des techniques maraichers et agricoles,</li> <li>- Organisation des formations sur les techniques de compostage (engrais organique), dans les neuf zones de jardins maraichers et trois zones d'agriculture de décrue (zones de digues),</li> <li>- Effectuer un suivi technique et un accompagnement régulier auprès des communautés pour une meilleure appropriation des activités mises en œuvre,</li> <li>- Proposer des recommandations et une stratégie de sortie pour assurer la continuité des activités maraichères et agricoles.</li> </ul>
<b>Résultats globaux :</b>
De façon générale, la consultation permettra de recruter L'ONG capables d'apporter leur expertise dans la mise en œuvre des activités maraichers et agricole du projet.
<b>Résultats attendus</b>
Les 9 sites maraichers devront être dans la capacité d'améliorer leurs systèmes de production maraichers dans la zone du Hodh Chargui.
<b>Impact</b>
Le projet a contribué directement à concrétiser le droit à l'alimentation. Il apporte aux ménages vulnérables la possibilité d'améliorer leurs besoins alimentaires et nutritionnels à travers la diversification par la production des légumes.
<b>Partenariats et collaboration</b>
Les autorités administratives et local
<b>Calendrier proposé :</b>
30 octobre 2022 Au 31 Aout 2023
<b>Qualification et expérience</b>
<p>Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine de la vulgarisation, animation agricole et encadrement technique des bénéficiaires.</p> <p>Disposer du minimum de personnel (un agronome et trois animateurs) requis et fournir leur CV.</p>
<b>Soumission du projet proposé</b>
<b>Lieu et date limite de soumission du projet</b>

## **ANNEXE B -LISTE DE CONTRÔLE DES RÉFÉRENCES DU PARTENAIRE DE MISE EN ŒUVRE**

Les informations ci-dessous doivent être fournies dans la soumission en réponse à l'appel à manifestation d'intérêt émis par l'OIM :

### **TABLEAU 1 – EXPÉRIENCE PRINCIPALE DU PARTENAIRE DE MISE EN ŒUVRE AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES (format au choix)**

- Mois/année de début
- Mois/année de clôture
- Donateur/partenaire principal
- Description des projets
- Montant du contrat

Remarques (fournir des documents justificatifs)

### **TABLEAU 2 – EXPÉRIENCE SIMILAIRE AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES (format au choix)**

- Année
- Donateur/partenaire principal
- Description des projets
- Montant du contrat
- Remarques (fournir des documents justificatifs (\*))

### **TABLEAU 3 – LISTE DES PRINCIPAUX MEMBRES DU PERSONNEL (format au choix)**

- Nom
- Désignation/qualification
- Nombre d'années d'expérience

Fournir un organigramme et les CV détaillés des membres du personnel clé de l'Organisation.

### **TABLEAU 4 – TOUTE AUTRE INFORMATION (format au choix)**

En plus des informations requises, les partenaires de mise en œuvre peuvent fournir tout autre document connexe.

**Questionnaire d'information générale sur les partenaires de mise en œuvre**

Numéro de l'appel à manifestation d'intérêt :	
Nom complet de l'Organisation et abréviation :	
Adresse et e-mail de la personne à contacter :	
Date d'achèvement :	
Partenariat existant avec l'OIM ?	
Si oui, quand la coopération a-t-elle commencé ?	

**A. CONTEXTE ET GOUVERNANCE**

Votre organisation est-elle légalement enregistrée dans le(s) pays(s) de mise en œuvre ? Si oui, veuillez fournir le numéro d'enregistrement/les documents justificatifs. À défaut, veuillez expliquer.	
Quel est le statut de l'organisation (p. ex., OI/ONGI, ONG, etc.) ?	
L'organisation établit-elle un état financier annuel vérifié et accessible au public ? Si ce n'est pas le cas, veuillez expliquer.	
La direction ou la propriété de l'organisation a-t-elle une affiliation avec l'OIM susceptible d'entraîner un conflit d'intérêts ?	
Qui exerce une influence sur l'organisation ?	
Quand l'Organisation a-t-elle été fondée ?	
Quand l'Organisation a-t-elle été évaluée pour la dernière fois par l'OIM ou une autre agence de l'ONU ?	
Date de la dernière évaluation externe et nom de l'évaluateur. L'évaluation peut-elle être partagée avec l'OIM ?	

**B. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE**

Une structure/un organigramme mis à jour et les CV des membres du personnel clé sont-ils fournis dans le dossier ?	
Où l'organisation travaille-t-elle dans le pays et quelles sont sa structure et sa présence au niveau national ?	
Combien de membres du personnel travaillent dans le bureau/programme de pays ?	

Les principales fonctions opérationnelles sont-elles dotées d'un personnel et de ressources adéquats (finances, logistique, mise en œuvre, fusions et acquisitions) ?	
L'organisation a-t-elle des lignes directrices en matière de gestion du personnel ?	
L'organisation a-t-elle des procédures de sécurité pour le personnel ?	
<b>C. ENGAGEMENT EXTERNE ET INFLUENCE</b>	
<b>Réseaux et coordination</b>	
L'organisation participe-t-elle à la mise en réseau avec d'autres organisations de la société civile, des réseaux ou des organisations humanitaires ? Si oui, veuillez fournir des détails.	
L'organisation coordonne-t-elle son travail avec d'autres organisations de la société civile (locales, nationales, internationales) ? Si oui, veuillez fournir des détails.	
Comment l'organisation interagit-elle avec les bénéficiaires et les communautés ?	
L'organisation travaille-t-elle en coordination avec le gouvernement/les autorités ?	
L'organisation s'engage-t-elle dans des processus publics ou politiques (c'est-à-dire des discussions/décisions sur les politiques des gouvernements nationaux et locaux) ?	
<b>Information et plaidoyer</b>	
L'organisation produit-elle régulièrement des documents d'information ? Si oui, veuillez préciser.	
L'organisation tient-elle des événements publics à des fins de collecte de fonds ou à d'autres fins ? Si oui, veuillez préciser.	
L'organisation travaille-t-elle avec les médias ?	
L'organisation s'appuie-t-elle sur la défense des intérêts comme fondement de son travail ? Si oui, veuillez préciser.	
L'organisation mène-t-elle des activités de lobbying ? Si oui, veuillez décrire.	
<b>C. CAPACITÉS EN MATIÈRE DE PROGRAMMATION</b>	
L'organisation a-t-elle une mission et une vision énoncées ? Veuillez fournir le lien s'il est accessible au public.	
Quels sont le(s) groupe(s) cible(s)/bénéficiaires de l'organisation ?	

Quel est le champ d'action géographique de l'organisation ?	
Quelle est l'orientation programmatique de l'organisation ?	
L'organisation dispose-t-elle d'une matrice des risques et d'un processus de gestion des risques ?	
<b>L'Organisation :</b>	
Respecte-t-elle les principes humanitaires ?	
Soutient-elle la prestation d'une aide impartiale fondée uniquement sur les besoins ?	
Fonctionne-t-elle indépendamment sans imposer un programme politique ?	
Adopte-t-elle une approche axée sur le principe de ne pas nuire ?	
A-t-elle un plan/une stratégie à long terme en place ?	
A-t-elle un cadre de redevabilité à l'égard des populations affectées ?	
A-t-elle un code de conduite ou une autre politique d'éthique ?	
A-t-elle des politiques et des procédures pour prévenir l'exploitation et les abus sexuels ?	
<b>D. CAPACITÉS FINANCIÈRES</b>	
Quels donateurs soutiennent actuellement les activités de programmation de l'organisation ?	
Quel est le budget global actuel des activités de l'organisation ?	
L'organisation a-t-elle été confrontée à des problèmes de liquidité ou de solvabilité au cours des trois dernières années ? Si oui, comment ont-ils été résolus ?	
<b>Système de comptabilité</b>	
L'organisation a-t-elle des politiques détaillées qui documentent ses normes, ses règles et ses procédures de comptabilité ?	
Quelles normes de comptabilité l'organisation utilise-t-elle (IPSAS ; IFRS, national) ?	
Quel logiciel de gestion de comptabilité l'organisation utilise-t-elle et est-il intégré à d'autres fonctions (p. ex., RH, achat, etc.) ?	
Quelle est la politique de conservation des documents en ce qui concerne la comptabilité et les documents d'appui/justificatifs ? Comment l'organisation assure-t-elle la sécurité des archives contre le vol, l'incendie, les inondations,	

etc. ? Y a-t-il eu des difficultés à cet égard au cours des trois dernières années ?	
Tous les coûts sont-ils comptabilisés dans les comptes de l'organisation en temps opportun ?	
L'organisation peut-elle fournir des rapports financiers périodiques dans le cadre du projet ?	
<b>Contrôle financier</b>	
L'organisation a-t-elle son propre compte bancaire enregistré en son propre nom ?	
L'organisation a-t-elle établi des fonctions de vérification interne ?	
Y a-t-il une obligation d'audit externe régulier sur les comptes de l'organisation et, si oui, l'audit est-il effectué en temps opportun ?	
L'organisation respecte-t-elle les recommandations de vérification qui lui sont formulées ?	
Quelles sont les principales caractéristiques du système de contrôle interne en place ? Y a-t-il eu des difficultés à cet égard au cours des trois dernières années ?	
Comment l'organisation assure-t-elle une répartition suffisante des tâches ?	
Existe-t-il un système permettant d'éviter une double déclaration des dépenses aux donateurs ? L'organisation a-t-elle mis en place une solution de comptabilité de projet pour faciliter les contrôles connexes ?	
<b>Rapport coût-efficacité</b>	
L'entreprise est-elle sensible aux coûts ? Quels sont les principes qui sont suivis pour réduire les coûts ?	
Les devis ou les factures sont-ils collectés avant que les achats ne soient effectués ?	
<b>E. CAPACITÉS D'APPROVISIONNEMENT ET DE FOURNITURE</b>	
Décrivez la configuration logistique de l'organisation.	
L'organisation a-t-elle et adopte-t-elle des politiques de lutte contre le terrorisme qui exigent de vérifier systématiquement les partenaires et les fournisseurs sur les listes reconnues de terroristes ?	
<b>Approvisionnement/achats</b>	

L'organisation dispose-t-elle de réglementations précises en matière d'approvisionnement ? Si oui, veuillez en partager une copie.	
La politique d'approvisionnement de l'organisation a-t-elle été examinée et acceptée par d'autres organisations et/ou donateurs ?	
L'organisation a-t-elle une politique claire en matière de séparation des tâches et de délégation des pouvoirs dans le processus d'approvisionnement ?	
L'organisation dispose-t-elle (et utilise-t-elle) d'un plan d'approvisionnement ?	
L'organisation utilise-t-elle le système ERP pour publier les transactions liées à l'approvisionnement ?	
<b>Gestion des actifs et des entrepôts</b>	
L'organisation dispose-t-elle d'une base de données de ressources ?	
L'organisation a-t-elle établi des protocoles pour la remise, l'annulation, la vente et la cession d'actifs ?	
L'organisation dispose-t-elle de procédures de gestion des stocks et des entrepôts ?	

Je soussigné, certifie que les informations fournies dans le présent formulaire sont exactes et, en cas de modifications, des détails seront fournis en temps opportun.

---

Nom/Signature/Date